

M1 MÉTHODES EN SANTÉ PUBLIQUE - FILIÈRES NON MÉDICALES

Capacité d'accueil	40
Langue(s) d'enseignement	Français
Régime(s) d'inscription	Formation initiale Formation continue

Présentation

Objectifs pédagogiques de la formation

Le but du M1 est commun aux filières médicales et non médicales : permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances du champs et des méthodes, à visée professionnelle ou de recherche, des disciplines relevant des statistique et sciences de la vie et des sciences humaines et sociales qui contribuent à l'approche collective des questions de santé, et en particulier :

- Faire acquérir des bases théoriques en biostatistique, épidémiologie, recherche clinique, et analyses des données de santé
- Conduire à une maîtrise de niveau M1 des méthodes quantitatives nécessaires en recherches biomédicales, détaillée dans chaque UE correspondantes.
- Apporter une initiation aux champs et aux méthodes concernés par une ou plusieurs disciplines de sciences humaines et sociales dans leurs applications en santé publique

Le M1 a un objectif affiché de transversalité et permet une offre diversifiée et large, permettant à chaque étudiant de choisir un parcours cohérent et personnalisé.

Les étudiants des deux parcours sont mélangés, leur permettant de se rencontrer et d'échanger, de créer des réseaux professionnels. Les mêmes UE sont offertes à tous, sauf le stage réservé aux étudiants des filières non médicales. Ce qui diffère entre les deux parcours est le nombre d'UE à valider et le type d'UE obligatoires et optionnelles, à la fois en statistiques et sciences de la vie et en sciences humaines et sociales.

Des aménagements pour suivre le M1 en deux ans sont possibles sur demande. Pour les étudiants de filière non médicale, il n'existe pas de parcours exclusivement à distance. Cependant, plusieurs UE (en statistiques et sciences de la vie) peuvent être suivies en soirée ou à distance (e-learning), avec des séances de révision en présentiel facultatives groupées sur deux ou trois journées pour limiter les déplacements.

Dans tous les cas, quels que soient les modalités d'enseignement choisies, tous les examens ont lieu sur place à la faculté de médecine de Paris-Sud (Kremlin-Bicêtre).

Il existe un effort d'ouverture vers la formation continue et l'utilisation des outils numériques pour favoriser notamment l'enseignement à distance au sein du master, qui a accumulé une grande expérience de l'enseignement autrefois dénommée "par correspondance "

Lieux d'enseignement

Faculté de médecine de Paris-Saclay (Le Kremlin-Bicêtre) principalement.

Hôpital Paul Brousse de Villejuif occasionnellement.

Lieu(x) d'enseignement

LE KREMLIN BICETRE

Pré-requis, profil d'entrée permettant d'intégrer la formation

Titulaires d'une licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent à Bac+3, préférentiellement de cursus de mathématique/statistique et de sciences du vivant.

Le M1 est également ouvert à des candidats issus d'autres cursus (sciences sanitaires ou sociales, sciences humaines notamment, études paramédicales notamment en soins infirmiers et en kinésithérapie) capables d'acquérir une formation scientifique faisant appel au raisonnement statistique.

Le nombre d'étudiants retenus dans cette filière est limité. La sélection est basée sur la lettre de motivation, le cursus antérieur, les résultats obtenus (notes, appréciations), et éventuellement des formations complémentaires acquises dans le domaine des biostatistiques et de la recherche clinique ou épidémiologique (à joindre au dossier).

Informations complémentaires

[📄 Brochure de M1 2023-24 - \(1.56 Mo\)](#)

[📄 Affiche du M1 2023-24 - \(201.31 Ko\)](#)

Compétences

- Acquérir les connaissances de base, à visée professionnelle ou de recherche, de l'ensemble des disciplines qui contribuent à l'approche collective des questions de santé,
- Maîtriser d'un corpus de méthodes en biostatistiques, épidémiologie et recherche clinique nécessaires à la compréhension, la reconnaissance et l'élaboration des principaux designs d'études adaptés aux différents objectifs en recherche biomédicale et l'analyse des données
- Pouvoir identifier le design et les méthodes statistiques adaptées, effectuer des calculs correspondants, interpréter et discuter les résultats dans des situations d'énoncés issus de publications ou de travaux classiques variés dans le champs de la santé publique
- Avoir une première expérience d'analyses des données et l'élaboration d'un modèle multivariée en appliquant des méthodes théoriques à des énoncés pour anticiper et discuter les principaux biais des études quantitatives en recherche biomédicale
- S'initier à un corpus de méthodes dans d'autres disciplines issus des sciences humaines et sociales (sociologie, économie, droit) et à leur mise en œuvre dans le cadre de la santé des population, la prévention, les relations entre environnement et santé.

Profil de sortie des étudiants ayant suivi la formation

Profil très varié, lié au cursus initial, avec des compétences en méthodologie de la recherche biomédicale, une initiation aux méthodes de plusieurs UE en sciences humaines et sociales, et une première expérience de démarche scientifique dans l'un de ces domaines, leur permettant de poursuivre dans un parcours de M2 de Santé Publique de Paris-Saclay ou d'un autre master .

Débouchés de la formation

Tous les parcours sont compatibles avec les différents M2 proposés dans notre master et il n'est pas demandé aux étudiants de se déterminer de manière définitive lors de la candidature en M1. Certaines UE optionnelles sont recommandées pour certains parcours de M2, mais l'ensemble du tronc commun des UE obligatoires permet de s'orienter dans les différents M2 en fonction des résultats obtenus en M1 et des souhaits des étudiants qui peuvent évoluer au cours de cette première année, et de leur cursus antérieur. Le M1 de Santé Publique permet également de candidater vers des M2 d'autres masters dans les disciplines de santé publique en France et à l'étranger.

Master de Santé Publique



2023-24











CANDIDATURE EN LIGNE pour 2022-23
<https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/sante-publique>

Filière médicales
 Du 01/03/2023 au 07/03/2023
 Du 20/05/2023 au 10/07/2023
 Du 29/08/2023 au 21/10/2023

Filière non médicales
 → Monmaster.com

--> **Candidatures internationales**
 Du 22/03/2023 au 20/04/2023
 Du 02/06/2023 au 02/07/2023

Date limite inscription universitaire : 25 octobre 2021

Public

- Parcours filière médicale (GROUPE 1)**
 Etudiant(e)s ayant validé la troisième année (sauf dérogation), ou titulaires d'un diplôme d'exercice français ou étranger dans l'une des disciplines suivantes : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, école vétérinaire
- Parcours filière non médicale (GROUPE 2)**
 Etudiant(e)s titulaires d'une licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent à Bac + 3.

Validation du M1

- Valider deux semestres de 30 crédits (ECTS) chacun, en capitalisant des unités d'enseignements (UE) à choisir parmi vingt UE proposées, obligatoires et optionnelles
- Crédits semestriels complémentaires (CSC) attribués aux étudiants du groupe 1, titulaires d'un diplôme d'exercice français ou étranger, ou d'une 4^{ème} année validée en France. Ces crédits, plafonnés à 30 ECTS pour l'ensemble des deux semestres, permettent de diminuer le nombre d'UE à acquérir pour valider le M1.
- Possibilité d'inscription partielle pour valider une ou plusieurs UE complétant un autre cursus universitaire (pharmacie, médecine, autre master...).

Organisation

A enseignement en autonomie distancielle
P enseignement en présentiel (cours/TD)
<https://sites.google.com/view/m1-santepublique-paris-saclay>

Contact
 Mail : m1msp.p11@inserm.fr m1msp07@gmail.com
 Secrétariat du M1 – MSP
 Faculté de Médecine Paris-Saclay
 63, av Gabriel Péri
 94 276 Le Kremlin Bicêtre Cedex



La Présidente de l'Université Paris-Saclay
E. IACONA

Responsables : J. Warszawski, A. Rouquette, J. Boucquemont

Cet enseignement est destiné à faire acquérir les méthodes de base pour la planification des études, expérimentales ou d'observation, et l'analyse de données en sciences de la vie et en santé publique. Quatre demi-journées d'initiation au logiciel de statistique R sont offertes de manière optionnelle.

Le M1 peut se poursuivre par une deuxième année (M2) pour obtenir l'une des spécialités de Master à orientation professionnelle ou de recherche.

ECTS		1 ^{er} semestre (octobre à janvier)	
6	A P	Probabilités et statistiques	P. Broët
6	A P	Biostatistiques	J. Boucquemont
3	A P	Introduction à la recherche clinique et épidémiologique	J. Boucquemont, JP Jais
6	A P	Economie de la santé	S. Bahrami, JF Spielier
6	P	Droit et santé	L. Morlet-Haidara
6	P	Sociologie de la santé	L. Sifer, M. Winance,
3	P	Sociologie des organisations	L. Kraepiel, H. Bergeron
3	P	Systèmes d'information en santé	M. Frank
3	P	Anglais	M. Sampson

ECTS		2 ^{ème} semestre (février à juin)	
6	A P	Epidémiologie quantitative	J. Warszawski
6	A P	Recherche clinique	MC Le Deley, A. Rouquette
6	A P	Modélisation	H. Pendry
6	A P	Introduction aux datasciences	M. Sedki
3	A P	Lecture critique d'article	J. Boucquemont
3	A P	Reading and commenting papers (anglais scientifique)	J. Boucquemont
3	A P	Introduction à la statistique avec R	J. Boucquemont, A. Rouquette, J. Warszawski, B. Falissard
3	A P	Méthodes en démographie	E. De la Rochebrochard,
6	P	Santé des populations; système de santé	S. Bahrami, JF Spielier, J. Ankré
6	P	Environnement et santé	I. Moras
6	P	Prévention en santé	L. Jossieran, S. Gautier
12	P	Stage de santé publique	S. Gautier

TP SUR LOGICIEL R POUR TOUS : Initiation à R pour biostatistiques, épidémiologie et recherche clinique

Le Doyen de l'UFR Médicale de Paris-Saclay
N. HUMBERT

Programme

Semestre 1

Deux UE sont obligatoires : une UE de méthodes en statistiques parmi deux UE proposées ("probabilités et statistiques" ou "biostatistiques") et l'UE d'introduction à la recherche clinique et épidémiologique.

UEs obligatoire(s) - Tronc commun type 1 - 9 crédits ECTS

Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Introduction à la recherche clinique et épidémiologique	3	15	15					8		

UEs obligatoire(s) - UE de méthodes statistiques type 2 - 6 crédits ECTS

Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Probabilités et statistiques	6	20	26					16		

ECTS au choix - UE optionnelles - 21 crédits ECTS

Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Anglais	3				22					
Droit et santé	6	30	10							
Économie de la santé	6	40	12							
Sociologie de la santé	6	26	26							
Sociologie des organisations	3	18	8							
Systèmes d'information en santé	3	18	8							

UEs obligatoire(s) - UE de méthodes statistiques type 1 - 6 crédits ECTS

Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Biostatistique	6	28	28					16		

UEs obligatoire(s) - Tronc commun type 2 - 3 crédits ECTS

Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Introduction à la recherche clinique et épidémiologique	3	15	15					8		

Semestre 2



UE obligatoires : "épidémiologie quantitative et le "stage et mémoire de santé publique"e".

UEs obligatoire(s) - Tronc commun - 6 crédits ECTS



Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Épidémiologie quantitative	6	28	28					16		

UEs obligatoire(s) - Stage - 12 crédits ECTS



Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Stage + mémoire de Santé Publique	12								100	20

ECTS au choix - UE optionnelles - 12 crédits ECTS



Matières	ECTS	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Environnement et santé	6	44								
Introduction à la Statistique avec R	3			24		4				
Introduction aux datasciences	6			18		12		16		
Lecture critique d'articles	3					6		25		
Méthodes en démographie	3	15	5	10						
Modélisation	6	26	26			16				
Prévention en santé	6	40	16							
Reading and commenting papers - Anglais scientifique	3					6		25		
Recherche clinique	6	28	28					16		
Santé des populations, système de santé	6	28	28							

Modalités de candidatures

Période(s) de candidatures

Du 01/03/2024 au 31/03/2024

Les candidatures en M1 se font sur MonMaster du 26 février au 24 mars (www.monmaster.gouv.fr) sauf pour le public concerné par la procédure dérogatoire et qui doit candidater sur INCEPTION aux dates indiquées ci-dessus.

Pour connaître votre situation : <https://www.universite-paris-saclay.fr/admission/etre-candidat-un-master-paris-saclay>

Pièces justificatives obligatoires

- Autres diplômes.
(Fournir les attestations de réussite et relevés de notes si elles sont disponibles au moment de la candidature)
- Lettre de motivation.
- Questionnaire rempli (à télécharger sur la page web du master).

(A télécharger sur la page internet du M1 - filière non médicale : <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/sante-publique/...>)

- Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature.
(Fournir l'échelle de niveau correspondant aux notes, pour les systèmes de notation différents du système français. Relevés de notes non encore disponibles peuvent être envoyés ultérieurement par mail au secrétariat pédagogique du M1.)
- Curriculum Vitae.
(Préciser l'adresse de résidence au moment de la candidature)

Pièces justificatives complémentaires

- Attestations et notes d'autres formations en lien avec la santé publique.
(Fournir attestations de réussite et relevés de notes de toutes formations autres que le cursus principal, si elles sont disponibles au moment de la candidature)
- Attestation de français (obligatoire pour les non francophones).
(Niveau B2 minimum attendu)
- Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation) <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis-de-l'experience>.
- Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l'étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :
 - Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
 - OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
 - OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
 - OU récépissé mention réfugié délivré en France
 - OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
 - OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l'étranger.

[📄 formulaire m1 filiere non medicale - \(26 Ko\)](#)

Contact(s)

Responsable(s) de la formation

Josiane WARSZAWSKI - josiane.warszawski@inserm.fr

Julie BOUCQUEMONT - julie.boucquemont@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique

Hillary BILONGO - hillary.bilongo@universite-paris-saclay.fr